

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Membres
du Bureau Communautaire**
Titulaires : 28
Membres présents : 18
Votants : 20
Date de la convocation
18 février 2025

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, VINGT QUATRE FEVRIER à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Alain

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle
Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice

● Etaient représentés :

Mme DOUAY Sonia par M. DURAND Pierre, M. LAMOTTE Dominique par M. NOCHEZ Didier

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Messieurs M. CAPELLE Hubert, LEVASSEUR Roger, DELANAUD Stéphane, CHANTRELLE Brice, VAN OOTEGHEM J. Michel, LESCUREUX André, WABLE Vincent, NOCHEZ Didier

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, RIHET Anne
Messieurs LAMOTTE Dominique, VERONT Fabrice, BEAUMONT Joël, MAROTTE Philippe, DUTILLEUX Olivier, TOURNIQUET Gautier

OBJET : ACQUISITION D'UN CAMION BENNE 3.5T

Rapport de Monsieur Michel VAN DE VELDE, Vice-Président Voirie

Vu la délibération du Conseil Communautaire 2024_18.04_13 Feuillet 824 relative aux votes des Budgets Primitifs 2024,

Vu les nécessités de service, notamment pour les travaux d'entretien d'espaces verts, les demandes de travaux par les communes, les prêts de matériels (barrières, panneaux...)... et le renouvellement du parc des matériels et équipements,

Vu la mise en concurrence de trois fournisseurs : SOVIM (RENAULT TRUCKS), COURTOISE AUTOMOBILES AMIENS (FORD), STELLANTIS (PEUGEOT),

Au vu de l'analyse des offres,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Entérine la proposition du GARAGE SOVIM (RENAULT TRUCKS), 36 RN1 à Dury, portant sur l'acquisition d'un véhicule de type RENAULT MASTER Benne + Coffre suivant devis détaillé joint, pour un montant de 39 900,00 € HT, soit un total de 47 880,00 € TTC ;
- Prend acte que les crédits seront inscrits au BP2025 BUDGET GENERAL Fonction 845,
- Autorise le Président et le Vice-Président Voirie à signer tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME
à AILLY SUR NOYE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le

27/02/25

Affiché le 28/02/25

Fait et délibéré, le 24 février 2025



Le Président,

Alain DOVERGNE



BON DE COMMANDE D'UN VEHICULE OCCASION N°

03/02/2025

Ref Iso :

Acheteur	Dénomination		SOVIM 36 RN1 80480 dury 06 23 26 56 09 SIRET : 314867979				
	Nom prénom						
Adresse							
Code Postal							
Ville							
N° SIRET							
N° TVA							
Mail							
Téléphone		CACHET DU DISTRIBUTEUR					
Véhicule commandé	Marque	Renault	N° d'immatriculation	GZ-742-RY			
	Modèle	Master	Date de 1 ^{ère} MEC	OCTOBRE 2024			
	Type	Utilitaire	Carrosserie	CCAB			
	N° de châssis	VF1	Couleur	Blanc			
			Kilométrage « non garanti »	10 km			
	Options/ Chiffrage	CABLAGE CCAB RTWD 3T5 L3 DIESEL 145CH BLANC MINERAL Benne et coffre ACIER CABRETA PROPULSION MONTE JUMEELE 7T PTR PTAC 3t5 CROCHET MIXTE SUR TRAVERSE					
	Prix total HT convenu au départ de l'Etablissement du VENDEUR :			39900,00 € HT			
	TVA 20%				7980,0€		
	Prix € TTC				47880,00 € TTC		
Règlement	Acompte versé à la commande				€		
	Sous forme de				n°		
	Prix				€ HT		
	Solde à la livraison restant :				€		
Paiement partiel en nature (reprise d'un autre véhicule) :							
	Marque	N° d'immatriculation					
	Modèle/Type	Date de 1 ^{ère} MEC					
	N° de châssis	Carrosserie					
Conditions Particulières	Financement	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Crédit	<input type="checkbox"/> Crédit Bail	<input type="checkbox"/> Loc Fin	<input type="checkbox"/> Organisme
	Garantie contractuelle	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Type :	Durée :		
	Objet :						
	Délai et lieu de mise à disposition du matériel :						
Autres particularités :							
<p>IMPORTANT : La présente commande est régie par les conditions générales de commercialisation imprimées au dos du présent bon et dont l'acheteur déclare avoir pris connaissance. L'acheteur reconnaît avoir examiné parfaitement le véhicule et après essai satisfaisant, l'accepter dans l'état où il se trouve. Il s'engage à prendre livraison du véhicule dans les termes de l'article 51 des conditions générales exprimées au verso, passé le délai de 15 jours d'avis de mise à disposition, le vendeur se réserve le droit d'annuler la commande, l'acompte lui restant acquis, à titre de dommages et intérêts sous réserve que tous droits que ce dernier serait susceptible d'exercer. Le Vendeur conserve la propriété du véhicule vendu jusqu'à paiement intégral de son prix. Les risques seront néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison du véhicule. Le présent bon de commande est édité et signé en 3 exemplaires originaux.</p>							
Fait à <i>Lilly</i> Le <i>26/02/2025</i> (Ecrire Lu et approuvé sur bon de commande)		Cachet de l'acheteur		Signature du vendeur			
Signature de l'acheteur <i>Lu et approuvé</i>							
							